CDEN du 22 avril 2020

Ce CDEN s'est déroulé en visioconférence de 10h à 12h30.

Déclaration préalable commune de la FSU et de l'UNSA.

Déclaration préalable de la FSU.

Adoption du Procès-verbal du CDEN du 5/09/20

Projet de Carte scolaire présenté par la DASEN :

Concernant le redécoupage des circonscriptions du département de l'Aveyron, il est le fruit du travail entrepris avec tous les IEN et répondait à 3 besoins :

- l'ancien découpage datait de 2015. Or, la répartition de la population a évolué sur le département entraînant un déséquilibre entre le travail supporté par la circonscription de Rodez et les autres circonscriptions.
- L' INSPE se trouve à Rodez. Il y a une concentration des postes de PES sur Rodez car on ne peut proposer aux PES des postes trop éloignés de Rodez. Cette situation entraîne également un déséquilibre des missions pour les IEN avec une surcharge pour celle de Rodez.
- Ces nouvelles circonscriptions tiennent compte du parcours scolaire des élèves par cycle et permet la continuité entre école et collège qui se trouvent maintenant sur la même circonscription (sauf pour un RPI), une cohérence de parcours pour ces élèves

Enfin, Mr Fressignac ne pouvait plus assumer un travail d'IEN dans une circonscription et ses missions d'IA-DASEN adjoint.

En conséquence, il n'y a plus de circonscription de Rodez, Le maire de Rodez aura 2 IEN comme interlocuteurs, ce sera une première dans notre département mais c'est courant dans les grandes villes.

La taille des circonscriptions est donc dépendante du nombre d'élèves qu'elle contient.

Présentation des données de la rentrée :

Il a été constaté à la rentrée 2019 une baisse de 471 élèves et 5 postes ont été supprimés.

Le contexte de la rentrée 2020 se présente ainsi :

L'académie devrait subir une baisse de 1400 élèves. La Haute-Garonne est le seul département qui devrait voir ses effectifs augmenter avec 507 élèves de plus.

L'Aveyron devrait voir ses effectifs diminués de 366 élèves.

Grâce à la dotation complémentaire du ministre, l'Académie gagne 88 postes et l'Aveyron ne perd aucun poste.

La DASEN précise que cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de fermetures de classes car il y aura plusieurs ouvertures. Elles correspondent aussi à des allègements des effectifs dans les GS du REP. Les 4 fermetures auront lieu dans des écoles où les effectifs sont inférieurs à 24 élèves/classe.

Notre département est doté d'une brigade de 99 remplaçant.es qui serait dans la moyenne nationale haute.

Concernant les ULIS, elle précise que grâce au travail entrepris avec les organisations syndicales, les élèves du dispositif sont désormais comptabilisés dans les effectifs et qu'elle a été soucieuse de prendre en compte ces élèves à besoins particuliers dans un taux d'encadrement spécifique ce qui a permis la création de demi postes.

En ce qui concerne les classes uniques, la DASEN a rappelé qu'une vigilance particulière leur serait apportée à la rentrée de septembre. Elle n'a pas souhaité maintenir les appuis pédagogiques pour ne pas mettre d'autres écoles en difficulté et espère pouvoir les remettre de manière pertinente à la rentrée si les effectifs à 24 élèves se confirmaient.

LA FSU est intervenue pour revenir sur cette présentation. Concernant les classes uniques, les mesures de carte scolaire sont en contradiction avec le soutien affiché par la DASEN. La FSU dénonce un manque d'équité par rapport aux autres écoles. En effet, ces classes uniques subissent un retrait préventif car l'administration n'accorde pas de crédit à leurs effectifs. Malheureusement, en septembre, les moyens disponibles en terme de postes sont moindres.

Nous rappelons les mandats et les revendications de la FSU : pas plus de 20 élèves en classe unique. Les effectifs ne devraient d'ailleurs pas dépasser 15 élèves. Dans le cas contraire, les conditions de travail des élèves et des enseignants ne sont pas décentes et sont défavorables.

Pour la FSU, cette dotation pour la rentrée reste insuffisante : des classes auront des effectifs au-delà de 25 et nous continuerons de dénoncer cette analyse qui masque les réalités de terrain.

La FSU est intervenue pour les écoles Pendariès élementaire et maternelle, Ramadier et Gourgan. Ces écoles scolarisent des élèves très majoritairement issus de classes sociales fragiles et défavorisées culturellement. La crise sanitaire actuelle apporte des difficultés supplémentaires, dont le décrochage scolaire pour certaines familles, qu'il faudrait prendre en compte. En conséquence, nous demandons à la DASEN de surseoir aux suppressions de poste . La DASEN précise que la décharge de Pendaries serait laissée cette année, et que pour Ramadier, l'appui avait été laissé l'an passé à titre exceptionnel et que ce n'est donc pas une suppression !

Concernant l'école Ramadier à Rodez, nous précisons que le calcul réalisé n'est pas le même que l'administration. En passant de 6,5 postes à 6 postes, le taux inclusif (prenant en compte les élèves d'ULIS) passe à 23, ce qui est conséquent. Nous sommes intervenus également pour l'école Eugène Selles à Millau en expliquant que les effectifs subissaient de grandes variations car il peut y avoir 20 inscriptions d'avril à septembre. La DASEN nous répond qu'elle prend les décisions après une concertation avec le maire. Le maire régule les inscriptions sur les écoles de sa commune.

Nous intervenons également pour l'école Jean Monnet à Espalion où la création d'un demi poste avait été envisagée puis finalement abandonnée.

Cette école est bilingue et possède une ULIS, ce qui amène de nombreuses contraintes. Les élèves d'ulis ne peuvent être intégrées que dans les classes unilingues (ce qui amène l'effectif de ces classes aux alentours de 30).

Nous faisons remarquer que le taux inclusif, quand l'appui est là, est à 24 et quand il n'est pas là, à 26, ce qui est très conséquent.

Nous évoquons aussi la complexité des situations rencontrées : nombreux PPRE, PAP, enfants en situations de handicap accompagnés d'une AESH…

La Dasen dit ne pas être d'accord avec ces chiffres.

Nous demandons qu'un comptage soit fait à la rentrée pour ces écoles. La DASEN l'accepte.

<u>Résultats du vote</u> :

Sur la carte scolaire : 7 voix pour / 12 voix contre / abstention :1 voix. La FSU vote contre.

Sur l'organisation du temps scolaire : abstention : 13 voix / 7 voix pour, La FSU s'abstient.